

- il offre un mode efficace de règlement des différends fondé sur la primauté du droit au lieu de reposer uniquement sur la taille et le pouvoir des économies plus importantes;
- il contribue à la gestion ordonnée des relations commerciales et, grâce aux négociations, il offre aux pays membres un moyen de libéraliser progressivement leurs marchés de services d'une manière profitable à tous;
- il assure le juste respect du droit souverain des gouvernements à poursuivre les objectifs de leur politique nationale.

### **Le commerce canadien des services**

Le commerce des services compte aujourd'hui pour environ 20 % du commerce international. Le Canada est le 12<sup>e</sup> exportateur de services au monde. En 1999, la valeur des exportations de services s'élevait à près de 50 milliards de dollars, soit 12 % des exportations totales du Canada, ce qui représente une progression de 7,1 % par rapport au chiffre de 45,9 milliards de dollars atteint en 1998. En même temps, les importations de services se sont chiffrées à 55,8 milliards de dollars, figurant pour 14,6 % des importations totales, soit un accroissement de 5,6 % par rapport aux 52,9 milliards de dollars de 1998. Ces chiffres témoignent d'une progression soutenue du commerce des services, qui a contribué de façon significative à la prospérité et à la croissance économique du Canada.

En 1998, les services représentaient les deux tiers du PIB total, et 10,6 millions de Canadiens et de Canadiennes occupaient des emplois dans le secteur des services, soit 74 % du nombre total d'emplois. L'augmentation du commerce des services devrait se poursuivre au cours des prochaines années.

En outre, le secteur des services joue un rôle de chef de file dans la transformation de l'économie canadienne en une économie du savoir. Des entreprises canadiennes d'envergure internationale y sont présentes dans de nombreux sous-secteurs, comme l'ingénierie, les services financiers, l'informatique, les télécommunications et le tourisme. Ces dernières années, tous ces sous-secteurs ont d'ailleurs affiché d'excellents résultats commerciaux. Les fournisseurs de services canadiens, qui sont en grande partie des PME, envisagent d'accroître leur présence à l'étranger. Le nombre croissant de fournisseurs de services étrangers oeuvrant au Canada contribue également au dynamisme du marché.

### **Les négociations relatives à l'AGCS : la voie du progrès**

L'AGCS, dans sa forme actuelle, représente une première étape dans l'établissement d'un cadre de règles régissant le commerce des services. Bien qu'au terme du dernier cycle de négociations de nombreux pays de l'OMC se soient engagés à libéraliser les échanges dans une vaste gamme de secteurs du commerce des services, les